



Conseil du mardi 11 février 2020

16 Présents

Noémie ALVES, Marie-Claire BACHELIER, Monique BECANE, Céline BERNARD, Geneviève BELLISSARD, Frédérique CAMILLERI, Pablo CARRION, José CHARTERS, Brigitte COUILLARD, Isabelle HAGEL, Gaëlle JOUET, Daniel LAMBERT, Martine MARYNOWER, Catherine et Philippe ROCHE et Marine VERMERSCH
Excusés : Michèle MUNIER, Isabelle SABATHIER, Corinne BRAHAMI et Philippe VERRIERE.

1. Accueil et présentation

Le conseil du jour accueillant notre nouvelle secrétaire, de nouveaux membres ainsi que de nouveaux adhérents, un petit tour de table a été effectué afin que chacun se présente (nombre d'années d'adhésion, rôle(s) joué au sein de l'association...)

Monique B. a passé le relais à Marie-Claire B., après de nombreuses années de service et lui a transmis ses archives des Sapouss'.

2. Points sur le fonctionnement de notre AMAP

- L'utilisation de la boîte mail

Tous les messages partent de cette adresse, il n'y a pas de responsable attribué.

Tous les membres du conseil et ceux souhaitant apporter leur aide peuvent y accéder.

Monique B. répond la plupart du temps aux demandes de renseignements et continuera cette année.

Les comptes rendus sont généralement transmis par celui qui se propose pour la prise de notes.

La gestion des différentes listes d'adhérents (par année, par type de contrat...) est régulièrement mise à jour par Daniel L.

Il n'y a pas vraiment eu de traitement ou d'organisation des mails fait jusqu'à présent. Marie-Claire B. se propose pour cette gestion, afin de la rendre plus pratique et plus claire.

- La gestion du site internet

Il serait intéressant de rendre le site plus vivant, et surtout de le garder actualisé par des messages ponctuels (moment des adhésions, nouvelle saison est en cours).

Il a été soumis l'idée de regrouper les personnes gérant sa communication des Sapouss' (José C., Gaëlle J. et Noémie A.) et de mettre en lien le site et la page Facebook.

Le site reste avant tout une vitrine de ce que représente notre AMAP avec **les informations pratiques** (adresse, horaire, charte, réseau, valeurs...), un **point contact** directement lié à la boîte mail et un **calendrier interactif** en ligne.

Le Facebook relaie les petites informations hebdomadaires (livraisons de la semaine, Photos des produits, messages pour les concours de gâteaux...) Il permet également de rappeler des points importants ou moins importants, et répond également aux demandes d'informations via Messenger.

- Les conseils

Les conseils ont pour but d'établir des temps d'échanges, nous permettant de faire le point sur différents sujets, et d'organiser les événements liés à l'AMAP.



Il est important d'établir un ordre du jour plus en amont afin de permettre plus de participations et d'entraides. Un mail doit être envoyé 15 jours avant la date, afin d'informer plus clairement les amapiens des sujets qui seront traités.

Cette dernière saison nous a permis de constater qu'il nous faut encore travailler pour mieux appréhender les événements à venir : concours de gâteau qui tombe à l'eau, pique-nique de fin de saison peu suivi... Nous espérons que chacun sera plus à même de partager avec le conseil ses idées et expériences afin d'améliorer notre organisation (en se présentant au conseil ou encore par mail avant le conseil...)

Les référents ne font pas forcément partis du conseil, il est donc important d'échanger avec eux au préalable si un sujet précis les concernant était abordé au conseil.

- Les référents

Le lien avec la Mairie est essentiel au bon fonctionnement de notre association. Elle met à notre disposition le local de la Grange au Bois qui nous permet d'effectuer les livraisons hebdomadaires, mais également de réserver une salle lors de nos événements ponctuels (conseils, AG...).

La Mairie diffuse également des informations concernant les Sapouss' par le biais de ses moyens de communication comme le journal de la ville ou sa page Facebook.

Afin d'organiser tout cela, Frédérique C., notre "**référente Mairie**" prend régulièrement contact avec la ville et veillera à les avertir du changement de secrétaire de notre association.

Les "**référents par contrat**" (pains, légumes, produits laitiers...) sont des relais d'informations entre l'amapien et le producteur. Ils ont un lien particulier avec l'agriculteur et suivent personnellement leur quotidien et leur avancement sur leurs productions. Ils ont également en charge la gestion des contrats et de leurs règlements. Ils sont un vrai soutien pour nos producteurs et permettent le bon fonctionnement de l'AMAP.

- Gestion associative

Au local, il est important qu'une personne soit à l'**accueil** (derrière le comptoir). C'est généralement un membre du conseil qui s'en occupe mais cette tâche peut être effectuée par tous les amapiens qui peuvent renseigner les curieux et les nouveaux arrivants.

Notre rôle, à chacun, est de permettre le bon déroulement de la **livraison** (installation des produits à l'arrivée des producteurs, pesée des produits en vracs, nettoyage du local...).

Les permanences liées aux adhésions sont également ouvertes à tous.

Le meilleur moyen de motiver à la **participation** reste les échanges directs entre amapiens lors des livraisons, mais les alternatives tel que les mails, les affichages, les réseaux sociaux restent actifs.

Les absences, dues aux périodes de vacances ou ponctuelles, sont plus rares grâce à l'organisation proposée par Céline B., mais la rigueur de chacun reste nécessaire pour qu'aucun panier ne soit abandonné à l'avenir. Si quelques-uns n'ont pas d'entourage-relais lors de leurs absences, qu'ils n'hésitent pas à venir vers nous, Céline vous mettra en contact, si possible, avec un autre amapien du même quartier.

Il est également possible, en cas de léger retard, de prévenir les personnes qui se sont engagées pour la permanence, en appelant le numéro de l'AMAP (07 67 87 95 18) afin de trouver une solution alternative.



3. Contrats

- Nouveaux partenariats

De nouveaux partenariats sont en études. Céline B. a pris contact avec le producteur de **châtaignes** et est actuellement en discussion concernant le contrat qui serait mis en place. Il y aurait deux livraisons pour l'année (juin, décembre). Il serait intéressant de savoir s'il a prévu de monter sur Paris afin de pouvoir proposer de tester certains de ses produits. Des questions sont soulevées, la plupart de ses produits étant transformés, comment la notion de partage de production est mise en place ? Pas d'avancement pour le moment du côté de la **laine**.

Un troisième partenariat a été proposé par notre producteur de produits laitiers avec des agriculteurs bio du 77 concernant des **pâtes** (et semoule) en vrac, artisanales faites à partir de leur blé dur.

Il s'agit également, dans un premier temps, de voir si un contrat respectant la charte des AMAP peut être mis en place, puis, dans un second temps, de connaître le nombre d'amapiens qui seraient intéressés. Frédérique C. et Marine V. ont accepté d'effectuer les démarches.

- Souscriptions aux contrats

Les chiffres ne sont pas encore arrêtés mais les souscriptions semblent être en bonnes voies. Nous pouvons tout de même encore communiquer sur les adhésions qui se poursuivent jusqu'à mi-mars en principe.

4. Retour sur l'AG

Le concept de l'assemblée générale suivie de la soirée conviviale (avec nos partenaires agriculteurs) appliqué cette année pour la deuxième fois semble être adopté par tous. Certains de nos producteurs en ont même parlé à leurs autres AMAP partenaires. Nous réitérerons.

Les plus

- Le temps de l'AG était suffisant et assez court pour profiter du reste de la soirée.
- Les producteurs aussi apprécient le format de cette soirée.
- La participation a été plutôt bonne dans l'ensemble.
- Le lieu de la soirée, restant au centre de la ville et ne changeant pas les habitudes des livraisons est très important dans sa réussite. (À prévoir à l'avance pour l'année prochaine)
- Convivialité et partage assuré.

Les moins

- Notre arboriculteur venu sur la partie AG plutôt que pendant le repas.
- Encore trop d'amapiens ne pensent pas à donner leur pouvoir lors de leur absence à l'AG.
- Problèmes de micro : c'était dommage, car on n'entendait pas toujours ce que disaient les producteurs.



5. Dates et Informations à noter

Prochains conseils

- Mardi 24 mars 2020
- Mardi 19 mai 2020
- Mardi 30 juin 2020

Prochain ordre du Jour :

- Point Adhésions
- Préparation des Portes Ouvertes
- Avancement sur les nouveaux partenariats